CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES DIPTÈRES VULNÉRANTS DE L'EMPIRE D'ÉTHIOPIE

III. Tabanidæ

Par M. OVAZZA (*) (**)

Au cours des prospections effectuées en Éthiopie de 1953 à 1955 quatorze espèces de Tabanides ont été récoltées. Nous donnons ci-après la liste de ces espèces, leurs localités de capture et la description d'une espèce nouvelle d'*Hæmatopota* et d'une variété nouvelle du même genre.

I. — LISTE DES ESPÈCES

Euancala maculatissima ssp. maculatissima Macquart; Tabanus leucostomus Lœw; Tabanus gratus Lœw; Tabanus insignis Lœw; Tabanus biguttatus Wiedemann; Tabanus secedens var. claripes Ricardo; Tabanus tæniola forme variatus Walker; Tabanus kingi ssp. nigrifeminibus Austen; Hæmatopota lasiops Oldroyd; Hæmatopota abyssinica Surcouf; Hæmatopota coronata Austen; Hæmatopota grenieri n. sp.; Hæmatopota grenieri var. bongæ, var. nov.; Chrysops streptobalia Speiser.

II. - LOCALITÉS DE CAPTURE ET TAXONOMIE

Euancala maculatissima ssp. maculatissima Macquart:

Femelles capturées entre 10 et 14 heures dans la forêt secondaire dense de Babaka près de Misan Tafari, 1.200 à 1.300 m. d'altitude, mois de décembre, province du Djimma-Kaffa.

Tabanus leucostomus Lœw:

Femelle prise dans la vallée du Ghibié, savane arborée mais sans forêt-galerie, 1.000 m. d'altitude, aux confins des provinces du Shoa et du Djimma-Kaffa, mois d'octobre.

(*) Séance du 11 janvier 1956.
(**) Nous tenons à remercier ici M. H. Oldroyd, spécialiste des Tabanides du British Museum (Natural History), qui nous a permis de consulter la collection du British Museum et nous a aidé de ses conseils. Nous remercions aussi M. E. Séguy, du Muséum de Paris, pour nous avoir ouvert les collections du Muséum et pour son aide précieuse.

12 1495 1959

O. R. S. T. O. M.

Collection de Rélérance

n° 1308) ex 1

Tabanus gratus Lœw:

Rives du lac Shalla, autour de buissons épineux, savane sèche, 1.600 m. d'altitude, mois d'août, province des Aroussis. Vallées des rivières Robi et Ataié, savane arborée, 1.200 à 1.300 m. d'altitude, entre 10 et 17 heures, province du Uollo, mois d'août et septembre. Vallée du fleuve Ghibié aux confins du Shoa et de la province du Djimma-Kaffa, 1.200 m. d'altitude, savane arborée, mois d'octobre. Dans les localités où nous l'avons trouvée, cette espèce était très abondante, pendant les heures chaudes, en fin de saison des pluies et durant les deux premiers mois de la saison sèche; on peut alors prendre de nombreux exemplaires en très peu de temps, mais ils ne semblent guère agressifs pour l'homme.

Tabanus insignis Lew:

Vallée de la rivière Robi, 1.200 m. d'altitude, savane arborée, province du Uollo, mois d'août et de septembre. Forêt de cèdres du Beletten Tchaka, au sud de la ville de Djimma, 2.200 m., mois de février, province du Djimma-Kaffa. Tous nos exemplaires appartenaient à la forme typique alors que c'est la forme velutinus qui a surtout été signalée par les auteurs en Éthiopie. Cette espèce a été capturée surtout en savane par les auteurs, et la vallée du Robi correspond assez bien aux localisations habituelles. Par contre le climat, l'altitude et la végétation du Beletten Tchaka sont certainement anormales. T. insignis se rencontre en assez grand nombre dans les deux zones où nous l'avons trouvé.

Tabanus biguttatus Wiedemann:

Deux femelles prises dans la vallée du Robi, à 14 heures, mois d'août, 1.200 m. province du Uollo.

Tabanus secedens var. claripes, Ricardo:

Cinq femelles capturées dans la forêt secondaire dense de Bahaka près de Misan Tafari, 10 à 15 heures, 1.230 m. d'altitude, mois de janvier, province du Djimma-Kaffa. T. claripes, décrit par Ricardo en 1908, a été mis en synonymie avec T. secedens par Oldroyd (1954); ce dernier auteur considère que ce n'est même pas une variété valable, mais une forme particulièrement grande et à fémurs rouges de l'espèce. Grâce à M. H. Oldroyd nous avons pu comparer nos exemplaires avec la collection de T. secedens du British Museum (Natural History) et entre autres avec le type de T. claripes. Du point de vue ornementation extérieure nos exemplaires sont identiques au type; en dehors de la couleur rouge des fémurs il faut noter l'aspect noir velouté des tergites abdominaux contrastant avec les grands

triangles médians jaunes bien dessinés; deux des exemplaires portent de nettes taches jaunes arrondies latérales sur les tergites; chez les trois autres, ces dernières sont peu nettes ou inexistantes.

En nous basant sur l'étude des genitalia (cf. Ovazza et coll., sous presse) nous pensons qu'il faut admettre en plus de la forme type, trois formes de *T. secedens*: les var. kingsleyi Ricardo, regnaulti Surcouf et claripes Ricardo. Les spécimens ci-dessus devraient donc être attribués à la variété claripes Ricardo, 1908.

Tabanus tæniola forme variatus Walker:

Femelles entrant sous la tente, l'après-midi, vallée du fleuve Ghibié, 1.000 m. d'altitude, mois de juin et d'octobre. Femelles, vallée de l'Ataié, 1.300 m. d'altitude, 15 heures, mois d'août, province du Uollo.

Tabanus kingi ssp. nigrifeminibus Austen:

Quatre femelles, vallée de l'Ataié, 1.300 m. d'altitude, 16 heures, mois de septembre, province du Uollo.

Hæmatopota lasiops Oldroyd:

Environs d'Addis-Abéba, entre 2.200 et 2.400 m. d'altitude, province du Shoa, mois de septembre et d'octobre. Savane entre Bonga et Cutti, 1.900 m. d'altitude, mois de février, province du Djimma-Kaffa. Prairie près d'une source à Batchouma, 2.000 m. d'altitude, mois de janvier, Djimma-Kaffa. Ces deux derniers mois sont nettement en dehors de ceux des captures citées par les auteurs, mais il faut noter que la province du Djimma-Kaffa est beaucoup plus humide que le reste de l'Éthiopie et qu'il y tombe une certaine quantité de pluie en saison sèche.

Hæmatopota abyssinica Surcouf:

Femelles, sous demi-couvert, sur les rives du fleuve Ghibié, 1.000 m., mois de juin. Très nombreuses femelles dans les vallées des rivières Robi et Ataié, Uollo, mois d'août et de septembre, entre 10 et 18 heures. Femelles dans la savane boisée de la vallée du Dimié, 1.200 m. d'altitude, mois de mars, province du Gamou-Gofa.

Hæmatopota coronata Austen:

Très nombreuses femelles, vallée du Robi, 1.200 m., vers 15 heures, mois d'août, province du Uollo.

Hæmatopota grenieri, n. sp. :

Cinq femelles capturées en partie sous couvert et en partie à un gué sans ombrage, forêt de Babaka près de Misan Tafari, 1.200 à

1.300 m. d'altitude, 10 à 15 heures, mois de janvier, province du Diimma-Kaffa.

Description. — Tête: front (fig. I, A) légèrement plus haut que large, mais divergeant nettement vers les antennes. La couleur générale du front est brun marron avec un triangle plus foncé au vertex et des zones claires, presque blanches, bordant les yeux, entourant les taches veloutées inférieures et encadrant en triangle la tache veloutée supérieure et la zone foncée du vertex. Les poils sont noirs avec de rares poils blancs et

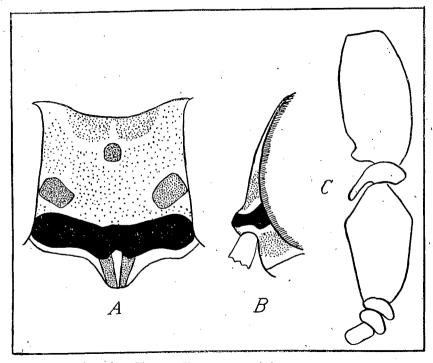


Fig. 1. - Hæmatopota grenieri n. sp.

- a) front vu de face;
- b) tête vue latéralement;
- c) antenne.

2 touffes de poils noirs plus longs au-dessus des angles supéro-externes du callus. Les 2 taches veloutées inférieures sont grandes, en forme de virgule, et touchent l'œil par leur angle supéro-externe. La tache veloutée supérieure est plus petite et arrondie; toutes 3 sont noires. Callus brun clair à brun, peu proéminent en vue latérale, avec un léger prolongement médian supérieur. Sa hauteur représente environ le quart de celle du front. Il borde les yeux largement et est profondément déprimé en son milieu. Le sub-callus est marqué de taches symétriques noires très peu séparées l'une de l'autre. Face blanc jaunâtre sale piquetée de brun avec 2 taches brun foncé irrégulières sous les antennes. Les parafaciaux sont

de même couleur que la face dans leur moitié inférieure; leur moitié supérieure est brun rougeâtre en haut, brun foncé en bas, avec une zone blanc sale en son milieu. Les poils de la face et des parafaciaux sont bruns et blancs mélangés.

Les antennes (fig. I, B) ont le premier segment triangulaire en profil, mais beaucoup plus allongé que dans le groupe exiguicornuta. Le second article porte une longue dent supérieure et le troisième est assez long et étroit, les segments terminaux sont longs. Les deux premier articles sont brun clair, rugueux, couverts de pollinisité et de soies noires hérissées. Le troisième article est brun sombre sauf une tache claire à la base de sa face externe; les trois derniers articles sont noirs. Les palpes ont un deuxième article étroit, blanc sale, couvert de poils noirs sauf la base de la face externe et le bord inférieur qui portent de longs poils blancs.

Thorax: mésonotum marron, portant une ligne médiane et des sublatérales jaune clair. La ligne médiane se prolonge en arrière de la suture transversale mais sans s'élargir en tache médiane préscutellaire; ou, tout au moins, sur les exemplaires où on peut deviner cette tache chez l'animal sec, est-elle très effacée et à peine plus claire et plus rougeâtre que le reste du mésonotum. Les lignes sublatérales s'arrêtent avant la suture transversale où elles sont représentées par des taches triangulaires nettes. Les épaules ont la même couleur que la ligne médiane mais le reste des lignes latérales et les croissants préscutellaires sont rougeâtres, sauf le triangle interne de ces croissants qui est jaune. Scutellum marron sauf une ligne médiane rougeâtre élargie vers l'avant. Le mésonotum et le scutellum portent de fins poils blancs soyeux couchés et des poils noirs plus nombreux. Les pleures sont brun clair avec des poils noirs sur leur moitié supérieure et des poils blancs sur la moitié inférieure.

Abdomen: tergites marrons couverts de poils bruns sauf les bords apicaux qui sont plus clairs et à poils jaunes. La ligne médiane n'est visible que sur les deux premiers tergites. Les taches latérales sont rouge brun, mal définies et existent sur tous les tergites. Sur les deux premiers, elles s'étendent latéralement ce qui donne à ceux-ci une teinte générale rougeâtre. Sternites brun jaune, plus clairs sur les côtés, couverts de poils noirs et avec une fine bordure apicale jaune à poils blancs.

Pattes: coxa I brune, plus sombre à l'apex, avec des poils blancs sur le tiers basal et noirs sur le reste. Coxæ II et III couvertes de pollinisité grise et avec des poils noirs. Fémurs brun rouge, plus sombres à l'apex, couverts de poils noirs et jaunes mélangés; les fémurs deux et trois sont plus clairs surtout à leur face postérieure qui est presque jaune. Tibias plus sombres que les fémurs avec anneaux (I, 2, 3) jaunâtres. Les tarses antérieurs ont un premier article brun les autres articles étant brun noir à noir. Les deux autres tarses ont le premier article jaune clair sur ses 4/5 basaux le reste de l'article et les articles suivants étant brun noir.

Ailes (fig. 2): de couleur brun pâle avec des taches sombres le long de toutes les veines transverses et de la plupart des nervures longitudinales, ce qui donne l'impression de centres de cellules clairs. Les rosettes sont très simples et relativement mal visibles en lumière transmise.

Taille: corps: 11 mm., ailes: 10 mm.

La forme du front et la décoration de l'aile rapprochent nos spécimens du groupe distincta. Mais ils se distinguent de la plupart des espèces de ce groupe d'une part par le troisième article de l'antenne qui est long et étroit et aussi par l'absence de tache préscutellaire nette. Ce dernier caractère pourrait faire penser soit à H. ugandx soit à H. ferruginx. Mais les ailes de H. ugandx sont totalement différentes et ugandx sont totalement différentes et ugandx sont et autres caractères, les antennes en particulier, au groupe ugandx sont fait, seuls ugandx sont ugandx sont et alluaudi et ugandx sont et ugandx sont et autres caractères, les antennes en particulier, au groupe ugandx sont fait, seuls ugandx sont et ugandx e

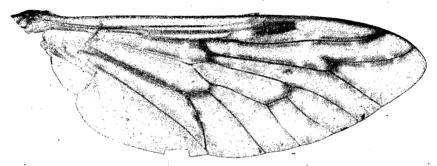


Fig. 2. - Hæmatopota grenieri n. sp., aile.

On peut inclure comme suit H. grenieri dans la clé du groupe distincta (Oldroyd, 1952, p. 143):

Hæmatopota grenieri var. bongæ var. nov. :

Trois femelles capturées près de caravanes de mulets dans la forêt du Kaffa entre Gianna et Bonga, 1.900 à 2.150 m. d'altitude, mois de février, province du Djimma-Kaffa. Ces 3 spécimens ont des antennes, des ailes, un front, un callus et des pattes identiques à ceux de H. grenieri. Les différences sont les suivantes : le thorax est nettement marqué d'une zone préscutellaire blanche, large ; cette zone est finement reliée aux 2 triangles, blancs aussi, se trouvant sur la suture transversale. Mais ces triangles ne sont pas euxmêmes reliés aux lignes submédianes. Les lignes submédianes, la

ligne médiane, les lignes latérales et les croissants préscutellaires ont la même couleur que chez H. grenieri. Le thorax par contre est plutôt plus sombre et brun plutôt que marron. Les tergites abdominaux sont de même couleur que chez H. grenieri mais les taches latérales sont plus petites, plus nettement délimitées et ne diffusent pas vers les bords sur les 2 premiers tergites. Peut-être s'agit-il d'une nouvelle espèce mais nous pensons plutôt à une variété de H. grenieri pour les raisons suivantes : géographiquement la région est la même, ouest de l'Éthiopie, mais le biotope est différent (forêt de cèdres d'altitude au lieu de clairières et basse forêt tropicale). Du point de vue taxonomique la principale différence réside dans la nette tache blanche préscutellaire : or, si l'on gratte la pollinisité blanche, le fond est rougeâtre comme dans les exemplaires de H. grenieri portant une amorce de cette décoration. Il semble donc logique pour l'instant d'en faire une simple variété sous le nom de Hæmatopota grenieri var. bongæ var. nov.

Sa place dans la clé du groupe distincta (p. 143) est plus difficile à trouver du fait de l'existence de la tache préscutellaire; nous proposons ceci :

6.	Poils de la face et des parafaciaux, etc	6a (au lieu de 7)
	Poils de la face, etc	8
, ба.	Troisième article antennaire étroit et allongé.	H. grenieri, var.
		bongæ, n. var.
	Troisième article antennaire subdisciforme.	7

$Chrysops\ streotobalia\ Speiser:$

Forêt de Babaka près de Misan Tafari, sous couvert, entre 11 heures et 14 heures, 1.230 m. d'altitude, mois de janvier, province du Djimma-Kaffa. Source près de Batchouma, prairie sans ombrage, 2.000 m. d'altitude, mois de janvier et de février, province du Djimma-Kaffa.

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, Institut Pasteur d'Éthiopie.

BIBLIOGRAPHIE

MACKERRAS (I. M.). — The classification and distribution of *Tabanidæ* (Diptera). *Australian J. Zool.*, 1954, 2, 3, 431 à 454.

Oldroyd (H.). — The Horse-flies of the Ethiopian region (Diptera: Tabanidæ). Vol I: Hæmatopota and Hippocentrum (1952); Vol. II: Tabanus and related genera (1954). Publ. British Museum Nat. Hist.

Ovazza (M.), Rickenbach (A.) et Hamon (J.). — Essai de séparation des différentes formes de *Tabanus secedens* Walker (Diptera : *Tabanidæ*) par l'étude des genitalia femelles (à paraître).

Tabanidæ) par l'étude des genitalia femelles (à paraître).

Ovazza (M.) et Taufflieb (R.). — Tabanides d'Afrique Équatoriale Française. Bull. Inst. Et. Centrafr., 1952, N. S. 4, 131 à 141.

Ovazza (M.) et Taufflieb (R.). — Les genitalia femelles des Tabanides

Ovazza (M.) et Tauffließ (R.). — Les genitalia femelles des Tabanides et leur importance en systématique. Ann. Paras. Hum. Comp., 1954, 29, 3, 250 à 264.